

COMPTE-RENDU DE MANDAT DE RICHARD YUNG

2004-2013

22 propositions de loi

**11 propositions
de résolution**

**16
rapports
parlementaires**

**229
questions
au gouvernement**

**213 interventions
dans l'hémicycle**

65 pays visités

146 villes visitées
1,6 million de km parcourus

2000 interventions individuelles

**400
billets sur mon blog**

**Plus de 40 projets
soutenus**

**Plus de 60 lettres d'information
à 10 000 destinataires**

*Sur les 343 sénateurs, Richard Yung a été classé en 2010
12^{ème} pour son travail parlementaire
et **1^{er}** pour les propositions de loi.*

Les 146 villes visitées

Abidjan, Abou Dhabi, Accra, Alger, Ambanja, Ambodifototra, Amsterdam, Andorre, Annaba, Antalaha, Antsirabé, Antsiranana, Athènes, Atlanta, Auckland, Austin, Bamako, Bangalore, Bangkok, Barcelone, Berkeley, Berlin, Berne, Beyrouth, Bombay, Boston, Bratislava, Brazzaville, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Calgary, Cambridge, Canberra, Canton, Cebu, Charlotte, Chennai, Chicago, Christchurch, Constantine, Copenhague, Cotonou, Curitiba, Dakar, Delhi, Diego Suarez, Dubaï, Dublin, Édimbourg, El Aïn, Fianarantsoa, Freiburg, Genève, Guadalajara, Hambourg, Hanoï, Hô-Chi-Minh-Ville, Hong-Kong, Houston, Jacmel, Johannesburg, Kampala, Karikal, Kiev, Kinshasa, Kyoto, La Haye, La Haye, La Valette, Lapu-Lapu, Larnaca, Lausanne, Le Cap, Lisbonne, Locarno, Lomé, Londres, Madrid, Majunga, Manille, Maputo, Martigny, Melbourne, Mexico, Miami, Minneapolis, Monterrey, Montevideo, Moramanga, Moroni, Moscou, Munich, Nairobi, New York, Niamey, Nosy-bé, Nouvelle-Orléans, Oran, Osaka, Ottawa, Ouagadougou, Oxford, Palerme, Palo Alto, Pataya, Pékin, Phnom Penh, Pondichéry, Port-au-Prince, Port-Louis, Porto, Prague, Rabat, Raleigh, Rio-de-Janeiro, Rome, Saint-Pétersbourg, Sambava, San Francisco, São Paulo, Sarrebruck, Séoul, Séville, Shanghai, Singapour, Stuttgart, Sydney, Taipei, Tamatave, Tananarive, Téhéran, Tokyo, Tokyo, Toronto, Tripol (Liban)i, Tuléar, Turin, Vancouver, Varèse, Victoria (BC), Victoria (Seychelles), Vienne, Vientiane, Washington, Wellington, Winnipeg

Pour des comptes-rendus détaillés de ces visites, vous pouvez :

1. [Visiter le site Web](#)
2. Consulter les fichiers PDF suivants :
 - [2004 à 2008](#)
 - [2008 à 2011](#)
 - [2011 à 2013](#)

Environ 1,6 million de km, soit 41 fois le tour de la terre

Conscient que ces kilomètres parcourus correspondent à beaucoup de kérosène consommé, j'ai décidé de les compenser en faisant planter des arbres à Madagascar par l'association de reforestation et développement Cœur de Forêt.

Cette année le don que j'ai fait à cette association permettra de planter 160 arbres (soit un arbre pour 10.000 km), et dorénavant je ferai un don chaque été correspondant à mes voyages de l'année parlementaire écoulée.

Le site de l'association : <http://www.coeurdeforet.com/>



Lettre aux Français à l'étranger

J'ai été élu il y a neuf ans pour vous représenter au Sénat.
Mon mandat se terminera en septembre 2014, aussi je voudrais vous présenter les grandes lignes de mon travail pendant ces années.

Il a été avant tout pour vous, Français à l'étranger.

J'ai été en contact avec vous par des visites régulières : j'ai visité 65 pays et 146 villes, participé aux campagnes législatives des 11 candidats de la gauche, tenu plusieurs centaines de réunions et de permanences consulaires.

J'ai participé activement aux réformes en faveur des Français à l'étranger :

- politique des bourses ;
- mise en place de la nouvelle Assemblée des Français à l'étranger (AFE) ;
- simplification des conditions d'obtention de la nationalité française ;
- révision des critères de délivrance des visas pour les conjoints, les étudiants.

J'ai aussi été présent dans les actions contre les suppressions de consulats et les diminutions de postes.

J'ai mis mes compétences en matière économique et fiscale au service des Français à l'étranger :

- reconnaissance de la résidence en France comme résidence principale, développement des conventions fiscales ;
- opposition aux diverses tentatives de pénalisation fiscale des Français à l'étranger.

Rapporteur du budget des Affaires étrangères, j'ai veillé au maintien des dotations pour l'enseignement français à l'étranger et pour l'aide sociale.

J'ai soutenu par ailleurs plusieurs de nos centres médicosociaux en Afrique.

Une part importante de mon travail quotidien, avec mes assistants Alain Fontaine et Vincent Toinel, concerne les demandes de nationalité française : préparation des dossiers, demande d'informations et de visas, interventions. Nous travaillons également sur les dossiers que nous envoient les conseillers AFE sur toutes les questions qui leur sont soumises.

Sur le plan de la politique générale, j'ai d'abord siégé six ans à la commission des lois du Sénat puis à celle des finances depuis 2011 ainsi qu'à la commission des affaires européennes.

Je suis à l'origine de plusieurs textes (22 propositions de loi et 11 propositions de résolution) et j'ai été porte-parole du groupe socialiste sur des lois importantes :

immigration ;
réforme pénitentiaire ;
création du Défenseur des Droits ;
brevets ;
contrefaçon ;
recours collectif ;
et récemment loi bancaire dont j'étais le rapporteur.

Mon engagement européen n'a jamais faibli malgré les difficultés et j'ai défendu tous les textes permettant une avancée vers une Europe plus intégrée et plus unie.

Épaulé par une équipe de haute qualité, j'ai effectué avec une grande joie ces neuf ans de travail, presque dix.

Mes assistants et moi espérons avoir répondu aux besoins de nos compatriotes de l'étranger.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Young', with a horizontal line underneath.

Fait à Paris, le 17 juillet

Dernière minute : Je suis honoré d'avoir été nommé Président du CNAC ([Comité national anti-contrefaçon](#)) lors du Conseil des ministres du mercredi 17 juillet.

Mes interventions en séance publique



Vous trouverez dans les pages suivantes la liste de mes interventions dans les débats sur 120 projets de loi en première et / ou deuxième lecture, dans la discussion générale ou sur des amendements, ainsi que des extraits de quelques unes de ces interventions. Le texte intégral est publié sur le site du Sénat : www.senat.fr > vos sénateurs > Richard Yung > interventions en séance ([ou cliquez ici](#)).

Session 2004-2005

Loi de finances 2005
Récidive des infractions pénales

Vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République

J'ai défendu la modernisation de la démocratie par une simplification des démarches administratives, l'inscription automatique sur les listes, la généralisation du vote par correspondance électronique, le maintien d'un maillage raisonnable de consulats pour rapprocher l'électeur de son bureau de vote, l'assouplissement du vote par procuration.

Petites et moyennes entreprises
Sauvegarde des entreprises
Confiance et modernisation de l'économie

Session 2005-2006

Offres publiques d'acquisition
Loi de finances 2006
Lutte contre le terrorisme et dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers

Office franco-allemand pour la jeunesse

L'accord qui est soumis aujourd'hui à notre examen compromet gravement l'avenir de cette formidable structure interculturelle. Si l'accord d'avril 2005 est ratifié par le Parlement, la perte d'autonomie de l'OFAJ sera inéluctable. La nouvelle convention prévoit d'écarter les représentants des associations de jeunesse de ce conseil.

Égalité des chances

Que tous les stages, y compris ceux qui sont effectués dans les postes diplomatiques et consulaires à l'étranger, soient indemnisés lorsque leur durée est supérieure à un mois... cette indemnisation devra obligatoirement inclure le remboursement des frais supportés par les stagiaires.

Élection du Président de la République
Droit d'auteur, droits voisins dans la société de l'information
Législation funéraire
Règlement définitif du budget de 2005

Immigration et intégration

Opposition radicale au durcissement des conditions d'attribution de la carte de séjour temporaire. Attachement à la régularisation des personnes présentes sur le territoire français depuis au moins dix ans. Refus du processus de stigmatisation des couples mixtes. Encombrement des consulats de France à l'étranger.

Session 2006-2007

Contrôle de la validité des mariages

Ce nouveau texte d'affichage s'inscrit dans un contexte de suspicion généralisée à l'égard des couples binationaux. Vous risquez, avec ce projet de loi, de remettre en cause fortement la liberté du mariage.

Loi de finances pour 2007
Égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives
Interdiction de la peine de mort
Recours aux stages
Commission nationale consultative des droits de l'homme
Lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs
Contrôleur général des lieux de privation de liberté
Lutte contre la contrefaçon

Session 2007-2008

Maîtrise de l'immigration, intégration et asile

J'ai obtenu l'abrogation d'un article de loi selon lequel le mariage d'une mineure enceinte ne pouvait être invalidé. Ainsi prend fin une pratique détestable : de jeunes françaises sont mariées de force, abusées sexuellement afin que leur mariage ne puisse être contesté, le mari obtenant la nationalité française.

Ratification de l'accord sur la délivrance de brevets européens
Réforme de la filiation et diverses dispositions relatives à la filiation
Rétention de sûreté et déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental

Nouveaux droits pour les victimes et exécution des peines
Adaptation du droit des sociétés au droit communautaire
Réforme de la prescription en matière civile
Modernisation des institutions de la Ve République
Modernisation de l'économie
Modernisation des institutions de la Ve République

Session 2008-2009

Diffusion et protection de la création sur Internet
Délai de prescription de l'action publique pour les diffamations, injures ou provocations commises par l'intermédiaire d'Internet
Financement de la sécurité sociale pour 2009
Loi de finances pour 2009
Application de l'article 25 de la Constitution
Commission prévue à l'article 25 de la Constitution et élection des députés
Gendarmerie nationale
Exécution des décisions de justice et conditions d'exercice de certaines professions réglementées
Application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution

Loi pénitentiaire

La politique pénale appliquée par le gouvernement vise à développer l'encellulement et le recours à la prison... elle révèle bien les limites d'une politique de répression dont l'élaboration est dictée non par l'intérêt général, mais par l'émotion populaire suscitée par tel ou tel fait divers.

Simplification et clarification du droit et allègement des procédures
Contribution exceptionnelle de solidarité des entreprises ayant réalisé des bénéfices records
Mandat des membres du Conseil économique, social et environnemental
Repos dominical et dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires
Orientation et formation professionnelle tout au long de la vie

Session 2009-2010

Exigences de fonds propres pour le portefeuille de négociation et les retitrisations, surveillance prudentielle des politiques de rémunération
Organisation et régulation des transports ferroviaires et guidés et diverses dispositions relatives aux transports
Entreprise publique La Poste et activités postales
Cumul des fonctions et des rémunérations de dirigeant d'une entreprise du secteur public et d'une entreprise du secteur privé
Loi de finances pour 2010

Droits des personnes liées par un pacte civil de solidarité

J'ai dénoncé le fait que des personnes qui ont conclu un PACS enregistré devant une autorité consulaire à l'étranger soient déboutées de leur demande d'obtention de la nationalité française ... au nom d'un argument malheureusement d'ordre sécuritaire : c'est la poursuite, la stigmatisation des couples dits « binationaux ».

Respect du droit à l'action collective et des droits syndicaux en Europe dans le cadre du détachement de travailleurs

Répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés
Application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution
Protection temporaire
Mandat du Médiateur de la République
Protection des missions d'intérêt général imparties aux services sociaux, transposition de la directive services

Action extérieure de l'État

Nous regrettons un certain manque d'audace. Tout le monde a bien conscience de la nécessité d'une continuité entre l'agence et les services extérieurs qui conduisent la politique culturelle sur le terrain. Sur place, on constitue l'outil efficace, mais entre l'établissement public et le réseau il n'y aura rien.

Adoption par les partenaires liés par un PACS

La situation d'un enfant vivant dans une famille homoparentale n'est pas prévue par le code civil. Il convient donc de combler ce vide. Il me semble que le PACS peut, à juste titre, ouvrir droit à l'adoption. Dans la mesure où l'adoption est permise aux célibataires, l'argument selon lequel une famille doit être issue d'un mariage ne peut plus être invoqué.

L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée
Règles de cumul et d'incompatibilité des mandats sociaux dans les sociétés anonymes et représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance
Conseil économique, social et environnemental Défenseur des droits
Circonscription unique pour l'élection des représentants français au Parlement européen

Protection des victimes et prévention et répression des violences faites aux femmes

Nous partageons avec la majorité l'objectif de lutter contre ces réseaux mafieux de proxénétisme et de traite des personnes prostituées. Pour autant, nous sommes opposés au délit de racolage passif, injuste, inefficace, et dangereux parce qu'il conduit les personnes prostituées à se rendre dans des zones de plus en plus lointaines, des zones de non-droit, où elles sont fragilisées

Recours collectif
Action extérieure de l'État
Performance de la sécurité intérieure
Régulation bancaire et financière

Session 2010-2011

Réforme des retraites
Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance, et égalité professionnelle
Loi de finances pour 2011

Simplification et d'amélioration de la qualité du droit

Nous proposons de lever l'interdiction, pour les candidats députés, de faire campagne à l'étranger... Il faut abroger le délit de solidarité, car les personnes qui aident des migrants en situation précaire peuvent toujours être incriminées

Moyens du Parlement en matière de contrôle de l'action du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques

Prolongation du mandat des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger
Défenseur des droits
Bioéthique

Immigration, intégration et nationalité

Au nom du groupe socialiste je me suis opposé à ce projet de loi. Les nouvelles dispositions, qui vont bien au-delà des prescriptions du droit communautaire, plongeront davantage encore les migrants dans l'insécurité et la clandestinité. Les sénateurs socialistes s'insurgent contre la banalisation de l'enfermement des étrangers, la création de zones d'attente mouvantes, la mise à l'écart des juges judiciaires, le renforcement du pouvoir discrétionnaire de l'administration, la création d'une peine de bannissement, le dévoiement du droit d'asile, les atteintes à la libre circulation des personnes en Europe, l'extension des motifs de déchéance de la nationalité, la stigmatisation des couples binationaux. En rognant les droits fondamentaux des migrants, le gouvernement porte un nouveau coup de boutoir à l'État de droit.

Élection des députés et des sénateurs

Élection de députés par les Français établis hors de France

Ce projet de loi prévoit de mettre à la disposition des candidats les locaux diplomatiques et consulaires pour la tenue des réunions électorales. Cette disposition est bienvenue ... Elle nous paraît cependant insuffisante, car elle ne change rien concernant l'organisation de rassemblements dans les villes où la France n'a ni ambassade ni consulat, ce qui est le cas de la très grande majorité des villes étrangères où résident nos compatriotes.

Nous proposons que l'État puisse mettre également à la disposition des candidats les locaux des établissements culturels et scolaires français publics à l'étranger.

Simplification et amélioration de la qualité du droit
Droits des consommateurs en matière de démarchage téléphonique
Tenue des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg

Élection des représentants au Parlement européen

Ce projet de loi rétablit la possibilité, pour les Français de l'étranger, de voter pour les élections européennes dans les centres de vote consulaires.

Cette initiative bienvenue rejoint différentes propositions de loi déposées devant notre assemblée et prolonge le mouvement qui tend à élever les Français établis hors de France au rang de citoyens à part entière.

Je serais maintenant plutôt favorable à un retour à la circonscription unique.

Ce point a d'ailleurs été discuté en commission des lois. Il s'agirait de reprendre l'idée qui circule au Parlement européen, mais qui n'est pas nouvelle, selon laquelle un certain nombre de députés européens seraient élus sur des listes européennes transnationales. Ce serait le début d'une véritable Europe politique.

Certificats d'obtention végétale

Session 2011-2012

Mandats en cours des délégués des établissements publics de coopération intercommunale menacés par l'application du dispositif d'achèvement de la carte de l'intercommunalité

Loi de finances pour 2012

Il est temps de mettre en place un véritable fédéralisme budgétaire dont l'objectif serait la relance de la croissance européenne.

L'austérité n'est pas une fatalité. Un chemin difficile et étroit doit être trouvé entre d'une part, une politique de désendettement et de réduction de la dette et, d'autre part, une politique d'investissement.

Il nous faut pour cela une politique plus ambitieuse sur le plan budgétaire et financier européen. De ce point de vue, la politique française est trop suiviste et trop timorée. Nous sommes enfermés dans une relation purement bilatérale avec l'Allemagne. Or l'Union européenne compte d'autres pays importants, qui doivent aussi être pris en compte. Il n'y a pas que la relation avec la CDU et Mme Merkel, que je respecte. Avec l'Allemagne, nous l'avons dit à maintes reprises, nous n'avancions que trop peu et trop tard.

Loi de finances pour 2012 (nouvelle lecture) Loi de finances rectificative pour 2011

Droits, protection et information des consommateurs

Loi de finances rectificative pour 2012

Règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2011

Loi de finances rectificative pour 2012 Loi de finances rectificative pour 2012

Diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière

Session 2012-2013

Ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire

Ce traité correspond à l'engagement du Président de la République de réduire le déficit public de la France, de manière à retrouver des capacités d'agir pour la croissance et à consolider la confiance de nos partenaires européens. Il s'agit d'un choix essentiel, qui structure toute la politique économique de notre pays pour les années à venir. Enfin, pour nous, ce traité constitue une avancée sur l'Europe solidaire. Ce n'est pas un slogan, un mot vide. Les contours d'une vraie solidarité se dessinent, qui sera celle du MES, de l'union bancaire, avec une future garantie commune des dépôts et un mécanisme commun de réponse aux défaillances des banques. Nous avançons donc dans la voie de cette Europe solidaire.

Programmation et gouvernance des finances publiques
Programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017

Retenue pour vérification du droit au séjour et délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées

Ce projet de loi institue un nouveau régime de retenue des étrangers pour vérification du droit au séjour, à mi-chemin entre la garde à vue et la vérification d'identité. D'une durée maximale de seize heures, ce dispositif me paraît être un compromis équilibré et satisfaisant entre le souci d'efficacité policière en matière de lutte contre l'immigration clandestine et le respect des libertés individuelles garanties par la Constitution.

En second lieu, le projet de loi supprime le « délit de solidarité ». Comme l'ont dénoncé de nombreuses associations, le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, censé permettre la lutte contre les réseaux de passeurs d'étrangers, a parfois été détourné pour traquer des bénévoles venant en aide aux sans-papiers. La menace de représailles judiciaires pour délit de solidarité n'était pas acceptable.

Loi de finances pour 2013
Création de la Banque publique d'investissement
Loi de finances rectificative pour 2012
Loi de finances rectificative pour 2012 (nouvelle lecture)
Loi de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017 (nouvelle lecture)
Diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière
Représentation des Français établis hors de France

Séparation et régulation des activités bancaires

Le projet de loi adopté sépare les activités les plus spéculatives et la banque de détail, sans aller jusqu'à la scission promise par François Hollande durant la campagne présidentielle. Il cantonne les activités spéculatives des banques non utiles à l'économie dans une filiale séparée et prévoit une supervision renforcée des activités de marché et l'interdiction des activités spéculatives sur dérivés de matières premières agricoles ou via le trading à haute fréquence.

Il oblige les banques à publier des informations détaillées (effectifs, chiffre d'affaires, bénéfices, impôts, etc) sur leurs activités dans chaque pays étranger, paradis fiscaux inclus. Ont été ratifiés les amendements du rapporteur Richard Yung. Le PS, le RDSE et les écologistes ont voté le texte. Le CRC (communistes) s'est abstenu. L'UMP a majoritairement voté contre.

Abrogation du délit de racolage public

J'ai conscience que ce texte n'est pas suffisant. Il convient maintenant d'élaborer une loi sur la prostitution, pour mettre en œuvre une politique pragmatique, réaliste, débarrassée de toute idéologie moralisante, qui n'escamote pas les enjeux sociaux et sanitaires et qui permette d'avancer dans ce difficile débat sur la pénalisation du client et l'abolition.

En attendant, la proposition de loi que nous examinons aujourd'hui constitue à mes yeux un progrès immédiat. Son adoption apportera un soulagement important aux personnes prostituées. C'est avec plaisir que je la voterai.

Mariage des couples de personnes de même sexe

Je défendrai en particulier l'article 22, qui permettra aux mariages de couples homosexuels français et binationaux célébrés à l'étranger avant l'entrée en vigueur de la présente loi d'être reconnus en France, sous réserve, bien entendu, d'avoir été conclus dans le respect des conditions de validité requises en France.

Car les mariages de personnes de même sexe conclus à l'étranger en toute légalité, entre deux personnes de nationalité française, ou entre un ressortissant français et une personne d'une autre nationalité, n'étaient pas reconnus en France... jusqu'à aujourd'hui, puisque nous allons enfin donner aux couples de personnes de même sexe la possibilité de se marier

Orientation et programmation pour la refondation de l'école de la République

Représentation des Français établis hors de France

Je me réjouis de l'adoption par le vote du Sénat du projet de loi réformant la représentation des Français à l'étranger. Cette réforme était attendue par les Français établis à l'étranger qui conservent un lien fort et intime avec leur pays. Le texte aujourd'hui adopté est clair, cohérent et ambitieux. L'Assemblée des Français de l'étranger voit ses pouvoirs renforcés et son rôle de conseil du gouvernement affirmé. Cette réforme témoigne de la volonté de la majorité de revitaliser notre démocratie, y compris pour les Français expatriés qui sont des citoyens à part entière.



Propositions de loi

À l'instar des députés, **les sénateurs sont chargés de voter les lois de la République**. Ils disposent, comme le gouvernement, de l'initiative législative.

C'est en vertu de ce droit que j'ai déposé 22 propositions de loi entre 2004 et 2013.

J'ai également été cosignataire de 127 propositions de loi.

Vote par correspondance sous pli fermé et vote électronique pour l'élection du Président de la République et les référendums (14 novembre 2005). Afin d'augmenter la participation électorale des Français établis hors de France, mon ancienne collègue Monique CERISIER-ben GUIGA et moi-même propositions de les autoriser à voter par correspondance sous pli fermé ou par voie électronique lors de l'élection du Président de la République et les référendums.

Élection de députés par les Français établis hors de France (14 novembre 2005). Présentée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA, cette proposition de loi organique prévoit la création de douze sièges de députés élus par les Français établis hors de France.

Élection de députés par les Français établis hors de France (14 novembre 2005). Complément nécessaire de la précédente proposition de loi organique, ce texte propose la création de quatre circonscriptions législatives (Amérique, Europe, Asie et Levant, Afrique) et l'application de la représentation proportionnelle. Elle propose également d'ouvrir la possibilité de voter par correspondance.

Élargissement du collège électoral des sénateurs représentant les Français établis hors de France (14 novembre 2005). Déposée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA, cette proposition de loi propose d'élargir le collège électoral des sénateurs représentant les Français établis hors de France par adjonction de délégués supplémentaires à raison de 1 pour 1.000 Français immatriculés auprès des consulats.

Recours collectif (25 avril 2006). Fruit d'un long travail de réflexion mené avec Nicole BRICQ, alors sénatrice de la Seine-et-Marne, cette proposition de loi vise à introduire dans notre droit une procédure d'action de groupe afin de renforcer l'effectivité du droit à réparation dans les « petits » litiges qui empoisonnent la vie de nombreux Français.

Accord sur l'application de l'article 65 de la convention sur la délivrance des brevets européens (13 décembre 2006). Cette proposition de loi vise à autoriser la ratification d'un accord consacrant le régime à trois langues de l'Office européen des brevets (allemand, anglais et français) et permettant la réduction des coûts de traduction des brevets. La tradition voulant que le gouvernement ait le monopole de l'initiative en matière de ratification des traités, c'est un projet de loi adopté en octobre 2007 qui a finalement autorisé l'approbation de cet accord.

Indemnités des conseillers élus à l'Assemblée des Français de l'étranger (1^{er} août 2007). Présentée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA, cette proposition de loi précise que les indemnités perçues par les membres élus de l'AFE sont composées d'une indemnité forfaitaire semestrielle et d'une indemnité mensuelle complémentaire, dont les montants et modalités de versement sont déterminés par décret après consultation de l'AFE.

Exercice par les Français établis hors de France du droit de vote aux élections du Parlement européen (1^{er} août 2007).

Jusqu'au scrutin de 1999, les Français établis hors de France pouvaient participer à l'élection des eurodéputés français en votant dans des bureaux de vote à l'étranger. Suite à la régionalisation du scrutin, en 2003, ils ont perdu cette possibilité car ils n'ont été rattachés à aucune circonscription. En 2004 et 2009, seuls les Français établis dans un autre État de l'UE ont pu voter à l'étranger s'ils avaient été admis à y exercer ce droit. Estimant que le Parlement européen doit représenter l'ensemble des citoyens européens, y compris les Français de l'étranger qui ne peuvent pas s'inscrire dans une commune française, Monique CERISIER-ben GUIGA et moi-même proposons de rattacher les Français votant à l'étranger à la circonscription Île-de-France. Une loi du 26 mai 2011 a rétabli la possibilité pour les Français établis hors de France de voter dans les centres de vote consulaires pour les élections européennes. En 2014, les Français établis en dehors de l'UE seront rattachés à la circonscription Île-de-France.



Incompatibilité de la fonction de conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger et de la qualité de consul honoraire (15 novembre 2007). Considérant que le fait pour un consul honoraire de se présenter à l'élection de l'AFE introduit une confusion des genres qui altère la sincérité du scrutin et porte gravement atteinte au principe d'égalité entre les candidats, Monique CERISIER-ben GUIGA et moi-même proposons d'introduire les consuls honoraires dans la liste des personnes qui ne peuvent pas être candidates dans la circonscription électorale où elles exercent leurs activités.

Enregistrement des pactes civils de solidarité à l'étranger (1^{er} avril 2008). En septembre 2007, le gouvernement de François FILLON avait publié une circulaire qui limitait la possibilité de conclure un PACS à l'étranger. Suite à une décision du Conseil d'État, le ministère des affaires étrangères avait publié une nouvelle circulaire autorisant l'enregistrement de tout PACS conclu par un(e) Français(e) établi(e) à l'étranger quelle que soit la nationalité du ou de la partenaire et quel que soit l'ordre public local du pays de résidence. Ma proposition de loi visait à garantir l'application du droit commun aux PACS conclus à l'étranger et à empêcher toute nouvelle tentative de restriction à leur enregistrement.

Rétablissement des droits des Français établis hors de France pour l'élection des représentants français au Parlement européen (8 avril 2008). Cette proposition de loi poursuit le même objectif que le texte déposé en 2007. La seule différence est que Monique CERISIER-ben GUIGA et moi-même proposons de créer une neuvième circonscription intitulée « Français établis hors de France ».

Indemnisation des dommages subis à l'étranger (27 mai 2008). Présentée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA, cette proposition de loi vise à étendre le champ des procédures d'indemnisation aux dommages corporels et matériels subis à l'étranger et liés à des événements exceptionnels (guerres, mouvements insurrectionnels, etc.) ou à des catastrophes environnementales. S'agissant des dommages matériels, elle vise à obliger les entreprises d'assurance à proposer et à accepter la couverture de ce type de dommages.

Vote par correspondance sous pli fermé et vote électronique des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République et les référendums (15 octobre 2008). Déposée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA et Claudine LEPAGE, cette proposition de loi organique a pour objet, conformément à la position du Conseil de l'Europe, d'élargir le vote par correspondance aux élections présidentielles et aux référendums.

Élargissement du collège électoral des sénateurs représentant les Français établis hors de France (15 octobre 2008). S'inspirant du dispositif applicable à l'élection des sénateurs dans les villes de plus de 30.000 habitants, cette proposition de loi prévoit la désignation de délégués supplémentaires à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Reconnaissance des unions conclues dans un autre État de l'Union européenne par tous les couples quelle que soit leur orientation sexuelle (25 novembre 2008). Présentée conjointement avec Monique CERISIER-ben GUIGA et Claudine LEPAGE, cette proposition de loi pose le principe selon lequel les mariages, les partenariats et les unions régulièrement conclus dans un autre État de l'UE doivent produire des effets de droit en France. Elle autorise également les couples auxquels est refusée la reconnaissance de leur mariage, partenariat ou union à conclure un pacte civil de solidarité s'ils résident en France. Ce texte n'a pas pu être inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Cependant, en 2009, à l'occasion de la discussion du projet de loi de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures, j'ai fait introduire dans le code civil un article – 515-7-1 – qui permet aux partenariats civils régulièrement enregistrés à l'étranger de produire des effets en France.



Composition de l'Assemblée des Français de l'étranger (13 octobre 2009). Monique CERISIER-ben GUIGA, Claudine LEPAGE et moi-même proposons que les onze députés élus par les Français établis hors de France siègent à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) en qualité de membres de droit et avec voix consultative. Nous proposons également qu'ils participent à l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Recours collectif (9 février 2010). Ma première proposition de loi sur le recours collectif ayant été déclarée caduque en 2009, j'ai déposé un nouveau texte en 2010, conjointement avec mon ancienne collègue Nicole BRICQ. Il prévoit l'introduction dans notre législation d'une procédure d'action de groupe. Objectif : permettre aux citoyens d'obtenir réparation des dommages matériels de faible montant qu'ils ont subis dans les domaines de la consommation, de l'environnement, de la santé, etc. Cette proposition de loi s'inscrit dans le prolongement des efforts entrepris par la gauche pour démocratiser l'accès à la justice.

Règles de cumul et d'incompatibilité des mandats sociaux dans les sociétés anonymes et représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance (16 février 2010). Déposée conjointement avec Nicole BRICQ et Michèle ANDRÉ, sénatrice du Puy-de-Dôme, cette proposition de loi a pour objet de concrétiser l'objectif d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales. Elle comporte deux volets : la fixation d'un quota d'au moins 40% de mandataires sociaux d'un même sexe, applicable progressivement dans un délai de six ans et une limitation plus stricte du cumul des mandats sociaux, destinée en particulier à libérer davantage de mandats au profit des femmes. Ce texte a été renvoyé à la commission des lois du Sénat le 29 avril 2010.

Réforme du droit des inventions des salariés (4 juin 2010). Partant du constat que les salariés qui réalisent des inventions dans le cadre de leur activité professionnelle sont peu reconnus et mal rémunérés, j'ai imaginé un dispositif simple et lisible qui doit permettre de stimuler l'esprit d'innovation et donc la croissance de notre économie.

Renforcement de la protection des consommateurs par la création d'une action de groupe fondée sur l'adhésion volontaire (22 décembre 2010). Cette proposition de loi constitue la traduction législative des principales recommandations d'un rapport d'information que j'avais publié en mai 2010. Elle a pour objet de créer une procédure d'action de groupe dans le champ de la consommation et dans certains domaines connexes. Elle vise à apporter une indemnisation juste et effective à des préjudices aujourd'hui sans

réparation faite d'une voie de droit adaptée. Le projet de loi du gouvernement relatif à la consommation reprend l'essentiel du dispositif juridique que j'ai conçu.

Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet (23 mai 2013). Présentée conjointement avec mes collègues Daniel RAOUL, sénateur de Maine-et-Loire, et Simon SUTOUR, sénateur du Gard, cette proposition de loi vise à autoriser la ratification d'un accord intergouvernemental prévoyant la mise en place d'une Cour européenne des brevets qui aura compétence exclusive pour connaître des litiges touchant aux brevets unitaires européens.

Renforcement de la lutte contre la contrefaçon (juillet 2013). Cette proposition de loi vise à améliorer notre arsenal juridique en matière de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle. Elle prévoit de transposer dans la loi des recommandations que j'avais formulées dans un rapport d'information publié en 2011. Ce texte comprend également des dispositions qui tendent à renforcer les moyens d'action des douanes.



Propositions de résolution

Le contrôle de l'action du gouvernement est la deuxième grande mission du Sénat. Pour la mener à bien, les sénateurs disposent de plusieurs outils, dont les propositions de résolution. Ces avis non législatifs portent sur des sujets présentant un intérêt particulier ou sur tout document émanant d'une institution de l'Union européenne.

Entre 2004 et 2013, j'ai déposé 11 propositions de résolution.

J'ai également été cosignataire de 30 propositions de résolution.

Création d'un système unifié de règlement des litiges en matière de brevets (18 mai 2009). Cette proposition de résolution européenne porte sur une recommandation de la Commission européenne au Conseil visant à ouvrir des négociations en vue de l'adoption d'un accord créant un système unifié de règlement des litiges en matière de brevets. Elle a été adoptée par le Sénat le 15 juillet 2009.

Temps de travail des chauffeurs routiers (16 juillet 2009). Cette proposition de résolution européenne concerne la révision de la directive de 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des chauffeurs routiers. Elle juge que la modification des critères définissant le travail de nuit constitue un recul social. Elle considère aussi que la législation européenne doit être appliquée aux transporteurs routiers indépendants. Elle a été adoptée par le Sénat le 20 août 2009.

Respect du droit à l'action collective et des droits syndicaux en Europe dans le cadre du détachement de travailleurs (27 octobre 2009). Critiquant l'interprétation que la Cour de justice des Communautés européennes a donnée de la directive de 1996 relative au détachement des travailleurs, cette proposition de résolution européenne demande une révision de cette directive ainsi que l'affirmation de la primauté des droits sociaux sur les libertés économiques du marché intérieur. Elle a été rejetée par le Sénat le 10 décembre 2009.

Enfants franco-japonais privés de liens avec leur parent français en cas de divorce ou de séparation (13 juillet 2010). Cette proposition de résolution traite d'un sujet douloureux : l'impossibilité dans laquelle se trouvent actuellement de nombreux citoyens français d'exercer au Japon leurs droits parentaux après un divorce ou une séparation d'avec un ressortissant japonais. Adoptée à la quasi-unanimité le 25 janvier 2011, elle attire l'attention des autorités nippones sur la nécessité de reconnaître aux enfants franco-japonais le droit de conserver des liens avec chacun de leurs parents. Faisant écho à une résolution de la Chambre des représentants américaine, cette initiative parlementaire a eu pour effet d'inciter le parlement japonais à approuver, le 22 mai 2013, l'adhésion du Japon à la convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfant.



Révision de l'acquis Schengen (7 juin 2011). Cette proposition de résolution européenne est une réponse au projet Sarkozy-Berlusconi de dresser des barrières au sein de l'espace Schengen en réaction à l'arrivée de migrants fuyant les révolutions d'Afrique du Nord. Rappelant l'attachement au principe de la liberté de circulation, elle s'oppose à toute modification de l'acquis Schengen tendant à l'élargissement des clauses

qui permettent aux États membres de rétablir des contrôles aux frontières intérieures. Elle a été rejetée par la commission des affaires européennes le 14 juin 2011, la droite étant alors majoritaire au Sénat.

Suivi et évaluation des projets de plans budgétaires et correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro (21 décembre 2011). Cette proposition de résolution européenne concerne le renforcement du contrôle des politiques budgétaires dans la zone euro et la surveillance des pays de cette même zone qui sont soumis à une procédure pour déficit excessif. Elle est devenue résolution du Sénat le 24 janvier 2012.

Régulation des marchés financiers (19 janvier 2012). Cette proposition de résolution européenne juge insuffisantes certaines des initiatives de la Commission européenne visant à mieux encadrer des pratiques financières qui ont alimenté la crise économique que nous traversons actuellement (produits dérivés de gré à gré, *trading* de haute fréquence, etc.). Elle est devenue résolution du Sénat le 21 février 2012.



Réglementation bancaire (23 février 2012). Cette proposition de résolution européenne porte sur les initiatives de la Commission européenne en matière de règles prudentielles (fonds propres et liquidité). Elle considère que la mise en œuvre de ces nouvelles normes doit nécessairement être complétée par l'établissement d'un cadre européen de prévention et de gestion des crises bancaires ainsi que par un renforcement de l'encadrement des rémunérations des banquiers. Elle est devenue résolution du Sénat le 13 mars 2012.

Contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle (27 juin 2012). Cette proposition de résolution européenne a pour objectif de soutenir la position de la France sur une initiative communautaire tendant à élargir le champ d'intervention de la douane à un plus grand nombre de droits de propriété intellectuelle, à harmoniser les meilleures pratiques dans toute l'UE et à simplifier les procédures douanières. Elle est devenue résolution du Sénat le 31 juillet 2012.

Union bancaire (24 octobre 2012). Cette proposition de résolution européenne concerne l'ambitieux chantier de l'Union bancaire (supervision unique des banques de la zone euro ; réforme des règles prudentielles applicables aux banques européennes ; harmonisation des cadres nationaux de résolution des défaillances bancaires ; renforcement des systèmes de garantie des dépôts bancaires). Elle est devenue résolution du Sénat le 20 novembre 2012.

Réforme européenne des indices de taux (5 juin 2013). Suite au scandale international de manipulation du Libor et de l'Euribor, j'ai formulé des propositions afin de réformer les taux interbancaires, qui définissent notamment le prix auquel les banques se prêtent de l'argent. Ma résolution a été adoptée par le Sénat le 2 juillet 2013.

Rapports parlementaires

Au cours des neuf dernières années, j'ai rédigé 16 rapports parlementaires.

Neuf d'entre eux sont des rapports dits « législatifs », écrits à la demande de la commission des lois ou des finances, en préalable au débat sur un projet ou une proposition de loi.

Les huit autres sont des rapports « d'information et de contrôle du gouvernement », que j'ai rédigés sur des thèmes liés à l'actualité ou aux perspectives politiques, économiques et sociales.

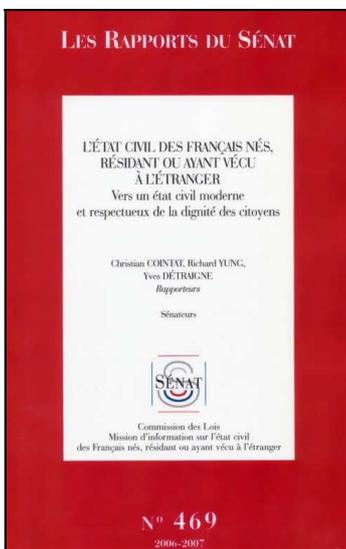
Cliquez sur le titre pour consulter le texte intégral.

Rapports d'information

Régime des prescriptions civiles et pénales (02/06/2007)

Constatant la coexistence de 250 délais de prescription différents dont la durée varie de 30 ans à un mois, le rapport propose 17 recommandations d'harmonisation

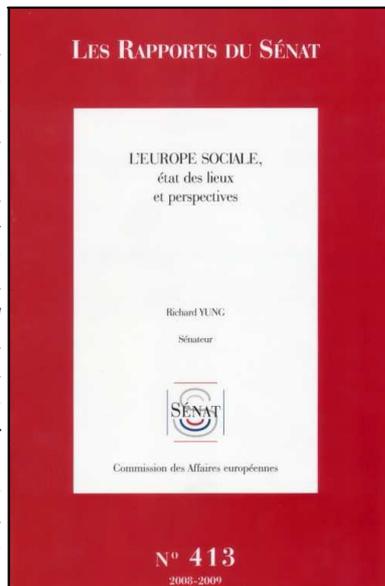
État civil des Français nés, résidant ou ayant vécu à l'étranger



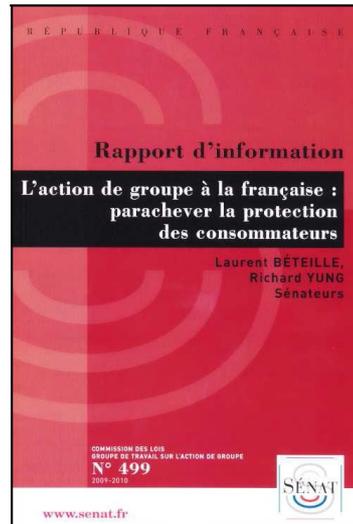
Ce rapport du 26 septembre 2007, demandé par la commission des Lois, évalue le fonctionnement du système d'état civil des Français à l'étranger. Ayant constaté que les délais considérables mis à la délivrance des papiers d'identité vient de la paralysie du tribunal de grande instance de Nantes, confronté à une forte augmentation de son activité sans avoir reçu de renforts suffisants, et à l'engorgement du tribunal d'instance du 1er arrondissement de Paris, il formule 23 recommandations pour simplifier les démarches des usagers tout en améliorant la lutte contre la fraude.

Europe sociale : état des lieux et perspectives

Ce rapport fait en 2008 au nom de la commission des affaires européennes dresse le bilan des réalisations de l'Union européenne en matière sociale - un bilan positif et tente d'expliquer les blocages actuels qui proviennent d'antagonismes entre les États membres sur les contours de l'Europe sociale. Il esquisse des pistes permettant une relance dans ce domaine : repenser les outils de l'Europe sociale et encourager des initiatives fortes, tout en sachant qu'en matière sociale le rôle de l'Union est subsidiaire par rapport à celui des États membres.



L'action de groupe à la française



Constatant que le droit et le système judiciaire français n'offrent pas une protection suffisante aux consommateurs, et ne permettent pas de juste réparation à un dommage collectif, les auteurs du rapport présentent les conclusions d'un groupe de travail.

Il propose les contours d'une action de groupe à la française, différente donc de la class action américaine, en ce que la liste des dommages couverts est exhaustive, le dépôt des recours réservé à des associations agréées, et l'adhésion des consommateurs lésés à l'action en justice toujours volontaire

Gouvernance économique européenne (19/10/2010)

La grave crise qu'a connue la zone euro a révélé les lacunes du pilotage politique de l'Union. Le rapport présente les axes d'une réforme de la gouvernance économique et 12 propositions.

Lutte contre la contrefaçon (09/02/2011)

Le rapport présente un bilan de la loi du 29 octobre 2007 et fait 18 recommandations pour plus d'efficacité.

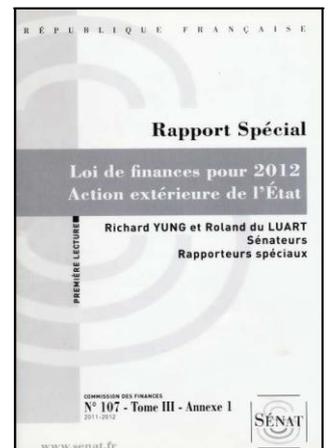
Fonds social européen (29/06/2011)

Principal levier financier de l'Union pour la promotion de l'emploi, le FSE doit être maintenu.

Rapports législatifs

Loi de finances pour 2012 / action extérieure de l'État

Ce rapport présente les 4 programmes budgétaire de la mission « action extérieure de l'État », parmi lesquels la « diplomatie culturelle et d'influence » et les « affaires consulaires ». Sur ma proposition, la commission des finances a adopté un « avis de sagesse » sur les crédits de cette mission budgétaire. J'ai d'autre part fait adopter un amendement, gage de justice sociale, tendant à plafonner la prise en charge des frais de scolarité en fonction des revenus du foyer.



Système d'information Schengen (25/01/2006)

Présenté au nom de la délégation pour l'UE, ce rapport porte un regard critique sur la mise en place du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II), qui permet à la police et à la douane d'obtenir des informations sur des personnes ou des objets.

Lutte contre la contrefaçon (09/02/2011)

Ce rapport présente la position de la commission des lois sur une proposition de loi traduisant dans notre législation les recommandations du rapport d'évaluation de la loi du 29 octobre 2007 de lutte contre la contrefaçon (cf. supra).

Exécution du budget 2011 de la mission « Action extérieure de l'État » (11/07/2012)

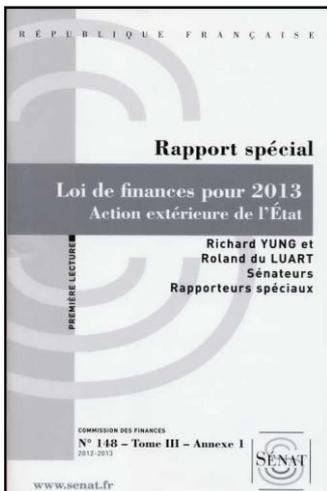
En 2011, l'exécution du budget consacré aux Français établis hors de France a été relativement conforme à la prévision. L'exercice budgétaire s'est caractérisé par la poursuite de la rationalisation du réseau consulaire. L'année 2011 a été marquée par la poursuite de l'augmentation des dépenses contraintes relatives à la scolarisation des élèves français dans les établissements français à l'étranger.

Adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière

[\(première lecture\)](#) et [deuxième lecture](#)

Présenté à l'occasion de la première lecture du projet de loi dit « DDADUE », ce rapport concerne la transposition en droit français de trois directives européennes : directive monnaie électronique (développement des activités de monnaie électronique) ; directive Omnibus I (supervision financière européenne) ; directive contre les retards de paiement dans les transactions commerciales (gestion des relations financières entre les autorités publiques et leurs fournisseurs).

Loi de finances pour 2013 / action extérieure de l'État



Dans mon second rapport budgétaire, je me suis félicité de l'augmentation du budget de l'AEFE. J'ai insisté sur la nécessité de tirer des conclusions tranchées à l'issue de l'expérimentation du rattachement du réseau culturel à l'Institut français. J'ai pointé la mise en place assez laborieuse de Campus France. S'agissant du programme « Français à l'étranger et affaires consulaires », je me suis réjoui de la hausse du budget des bourses et j'ai salué la création de 25 postes d'agents pour les services des visas. Rendant compte de mes travaux de contrôle sur les « ambassadeurs thématiques », j'ai incité le gouvernement à supprimer réellement les postes les moins utiles.

Séparation et régulation des activités bancaires

[\(première lecture\)](#) et [deuxième lecture](#)

La réforme bancaire est un chantier majeur du quinquennat de François Hollande : séparation des activités utiles à l'économie des activités spéculatives ; amélioration de la transparence et de la lutte contre les dérives financières ; encadrement des rémunérations dans le secteur bancaire ; renforcement de la capacité d'intervention des autorités publiques lors d'une crise bancaire ; prévention et limitation des risques systémiques ; protection du consommateur bancaire.

Exécution du budget 2012 de la mission « Action extérieure de l'État » (03/07/2013)

Le fait le plus marquant de la gestion 2012 du programme budgétaire "Français à l'étranger et affaires consulaires" est la disparition de la prise en charge des frais de scolarité pour les élèves français scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger (PEC), conformément à l'engagement du Président de la République. L'année 2012 a également été marquée par la forte activité électorale au sein des postes consulaires avec, en particulier, l'organisation des premières élections législatives à l'étranger.



Questions au gouvernement

Pendant ces neuf années de mon mandat, j'ai posé 229 questions au gouvernement, dont 178 questions avec réponse, et 51 sans réponse.

Trois sortes de questions peuvent être posées au gouvernement :

- Les questions écrites qui sont publiées au Journal officiel. En théorie, et en droit, le gouvernement a un mois, voire deux, pour répondre, mais ce n'est pas souvent le cas. Et parfois il ne répond pas du tout !
- Les questions orales : dix-huit questions, qui sont déposées à l'avance par écrit, sont posées en séance publique le mardi matin tous les quinze jours. L'auteur de la question dispose de trois minutes pour poser sa question, le ministre lui répond, puis l'auteur peut reprendre la parole pour réagir pendant une minute.
- Les questions d'actualité au gouvernement : dix questions réparties en fonction de l'importance numérique des groupes politiques sont discutées en séance publique un jeudi après-midi sur deux. L'auteur de la question et le ministre qui répond disposent chacun d'un temps de parole de deux minutes. Les sujets des questions d'actualité ne sont connus que le matin même.

Une bonne partie de mes questions au gouvernement concerne évidemment les Français établis hors de France dont je suis le parlementaire.

Voir par exemple ces questions avec réponse parmi les plus récentes :

[l'évolution du réseau consulaire à Madagascar](#), les accords de programmes « vacance-travail » entre la France et de nouveaux pays ([pays d'Amérique du Sud](#) et [Taiwan](#)), [les certificats de vie devant être produits par les retraités](#), [l'accès aux émissions du groupe France Télévisions depuis l'étranger](#), la [reconnaissance par la France du baccalauréat international](#), les [divorces franco-japonais](#), les [plans de sécurité des ambassades et consulats français à l'étranger](#), [l'effet du mariage devant le cadi dans les décisions de délivrance des certificats de nationalité française](#), et [l'indemnisation des dommages subis à l'étranger](#).



Dans d'autres questions au gouvernement j'aborde des sujets plus généraux, mais qui peuvent aussi concerner les Français établis hors de France.

Voir par exemple ces questions avec réponse parmi les plus récentes :

les [écoutes de l'Union européenne par les États-Unis](#), les [discriminations subies par les couples franco-étrangers](#), l'[acquisition de la nationalité française par mariage](#), la [situation des partenaires liés par un pacte civil de solidarité souhaitant se déplacer dans l'Union européenne](#), la [décristallisation des pensions des anciens ressortissants des colonies](#), la [légalité du nouveau centre de rétention administrative de Mesnil-Amelot](#), et l'[abattage des troupeaux de bovins, de moutons et de mouflons sur les îles australes de Kerguelen et de Saint-Paul-et-Amsterdam dans le territoire des Terres australes et antarctiques françaises](#) !

Pour une liste complète de mes 178 questions au gouvernement ayant obtenu une réponse, [cliquez ici](#). Cette liste vous donnera accès aux textes des questions et des réponses.

Et [cliquez là](#) pour une liste de mes 51 questions sans réponse. Certaines étant devenues caduques n'en obtiendront jamais...



Projets soutenus

Les parlementaires peuvent utiliser la réserve parlementaire pour attribuer des aides ponctuelles. Si aujourd'hui la transparence est réclamée, et commence à devenir la norme, elle n'existait même pas au niveau des sénateurs quand j'ai été élu en 2004 à la Haute Assemblée. J'ai eu par exemple beaucoup de mal à obtenir des informations sur la procédure permettant de recevoir une dotation sur la réserve parlementaire.

Ce n'est que trois ans après mon élection que j'ai pu y avoir accès.

Par ailleurs les montants attribués étaient jusqu'à récemment très inégaux entre les divers groupes politiques. Mais depuis 2012 chaque groupe reçoit une dotation globale correspondant à son nombre d'élus. Au sein du groupe socialiste la répartition entre chaque sénateur est équitable, avec cependant un léger avantage aux sénateurs les plus assidus.

Voici, pour chaque année budgétaire, les organismes, écoles, associations dont j'ai soutenu les projets grâce à la dotation de la réserve parlementaire :

Pour l'année budgétaire 2008

- Foyer du Soldat de Pondichéry, Inde

Pour l'année budgétaire 2009

- Alliance française de Tamatave, Madagascar
- Lycée des Mascareignes, Île Maurice
- Collège Pierre Poivre de Saint-Pierre, Île Maurice
- Comité d'aide aux Français de l'Aquila, Italie

Pour l'année budgétaire 2010

- Lycée Français René Cassin de Fianarantsoa, Madagascar
- Lycée Français de Düsseldorf, Allemagne
- Centre médical international de Ouagadougou, Burkina Faso

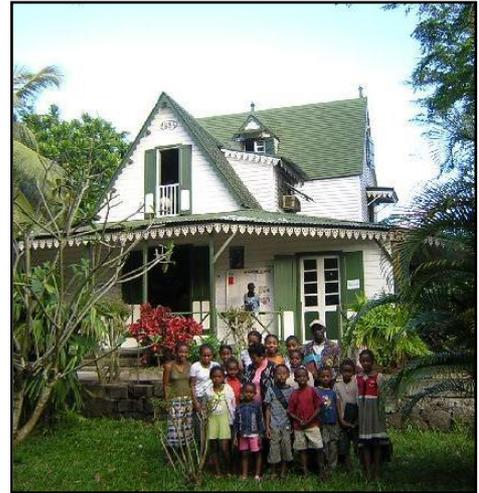


Pour l'année budgétaire 2011

- Alliance française de Saõ Paulo, Brésil
- École Anne de Kiev, Ukraine
- École Française de Karikal, Inde
- Clinique Gamkalley de Niamey, Niger
- Acid Survivors Foundation, Islamabad, Pakistan
- Association Enfants Français de Madagascar
- Centre de formation Sabatisso de Bamako, Mali
- Lycée Jean Giono de Turin, Italie

Pour l'année budgétaire 2012

- Alliance française de Tamatave, Madagascar
- Alliance française de Sambava, Madagascar
- Association Enfants Français de Madagascar
- École Livia Lamoure de Bamako, Mali
- La Cimade, Paris
- Lycée Français Saint-Exupéry, Ouagadougou
- Association Solidarité France-Brésil, Paris
- Centre médico-social de Bamako, Mali
- Foyer de Grenelle, Paris
- Lycée Français de Tokyo, Japon
- Lycée Français de Pondichéry, Inde



Pour l'année budgétaire 2013

- Les petits trésors des Philippines
- Biblioneuf, Paris
- Centre médico-social de Moroni, Comores
- Association française de solidarité de Tananarive, Madagascar
- Les Comptoirs de l'Inde, Paris
- Lycée français de Tamatave, Madagascar
- École 92 de Fribourg, Allemagne
- École Les Lutins de Bamako, Mali
- École française du Kansai, Japon
- Éducation française Bay Area, San Francisco, États-Unis
- Association Enfants Français de Madagascar
- Collège Marie de France de Montréal, Canada
- Fraternité des prisons, Cotonou, Bénin
- Revue Confluences, Paris
- Scouts et guides de France, Paris
- Fonds pour la promotion de l'Enseignement de la Langue Française en Géorgie
- Collège Française Dolto à Majunga, Madagascar



Interventions individuelles

J'interviens chaque année pour environ 200 demandes individuelles sur des sujets divers, par exemple des problèmes d'obtention de certificat de nationalité française ou de refus de visa, de difficultés avec l'administration fiscale, ou de paiement des retraites. Certaines interventions peuvent se traiter par mail. D'autres nécessitent plusieurs mois d'échanges avec divers services, voire une lettre à un ministre. Certaines réussissent, d'autres non.

Quelques exemples d'interventions :

Monsieur X, d'origine algérienne, est né en Seine-Saint-Denis en 1956 et a toujours résidé en France depuis sa naissance. Une carte d'identité française lui a été délivrée en 1989. Lorsqu'il a voulu la faire renouveler en 2001, l'administration a contesté le fait qu'il soit français car après l'indépendance de l'Algérie il n'avait pas fait la déclaration permettant de conserver la nationalité française, ce qui s'explique car il était alors mineur. Il lui est suggéré de faire une demande de réintégration, demande qui est refusée deux fois sous le prétexte qu'il n'a ni activité professionnelle ni ressources propres suffisant à son existence.

J'ai été consterné par la raison donnée pour lui rejeter sa demande - comme travailleur handicapé il lui est difficile de trouver un emploi - et choqué par le fait qu'on puisse refuser la nationalité française à une personne née sur le territoire français et qui ne l'a jamais quitté pendant plus de cinquante ans. J'ai fait valoir ces arguments au Garde des Sceaux, et M. X a retrouvé enfin sa nationalité française.

Lui est Allemand, elle est Chinoise. Ils sont tous les deux cadres dans de grands groupes français et vivent dans les Hauts-de-Seine. Ils devaient se marier pendant l'été 2010, d'abord à la mairie de leur commune en France, puis à l'église en Allemagne. Ils avaient invité cinq membres de la famille de la mariée à venir passer avec eux trois semaines en France puis une semaine en Allemagne à l'occasion de ce mariage. Malheureusement les demandes de visas ont été refusées par le consulat général de France à Pékin. Une des raisons invoquées étant le doute qu'une famille de paysans du nord de la Chine ait pu faire une réservation de 3 semaines à l'hôtel Pullman à Paris. Si ce n'est que la réservation avait été faite par le couple des futurs mariés, qui ayant des revenus très confortables voulaient offrir le meilleur accueil possible à la famille chinoise. Mon intervention auprès du consulat général a permis de clarifier ce point et d'autres détails qui posaient problèmes. Le mariage a donc pu se dérouler sereinement en présence de toute la famille.



Madame Y est une ancienne combattante française âgée de 87 ans, hébergée en maison de retraite aux États-Unis où elle réside depuis très longtemps. Début février 2011, cet établissement a fait savoir qu'il ne souhaitait plus l'héberger car elle souffre d'un début d'Alzheimer. Elle refuse souvent de parler ou de comprendre l'anglais ou de manger les plats qui lui sont proposés. Un rapatriement en urgence en France est donc nécessaire, avec une admission en maison de retraite de l'Office national des anciens combattants, mais diverses procédures administratives complexes compromettent la rapidité nécessaire. Suite à mon intervention, et à la compréhension de cette situation hors norme par le directeur de la résidence de l'ONAC, qui a tout fait pour trouver une solution pouvant permettre l'admission dans un délai très court, les divers écueils administratifs ont été franchis et elle a pu rentrer en France rapidement.



J'avais été saisi en mars 2011 par Mme Z au sujet d'un problème de prise en compte d'une période de cotisation au Gabon. Elle a travaillé et cotisé en France, en Nouvelle-Calédonie et au Gabon. Elle a fait valoir ses droits à pension en juin 2009 auprès d'une caisse régionale de retraite. Malheureusement, la CNAV a refusé de valoriser sa période de travail au Gabon pour le calcul de sa retraite.

J'ai interrogé la CNAV sur la raison de cette non-prise en compte. En mai 2011, la caisse régionale m'a répondu que les conventions France/Gabon et France/Nouvelle Calédonie ne peuvent pas s'appliquer simultanément, et que la pension avait été calculée selon chaque convention, la plus favorable à l'assurée étant retenue.

En août 2012, une décision du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Caen a jugé dans un dossier similaire qu'il convenait que soient pris en compte l'ensemble des périodes passées dans les différents pays. Le jugement a été confirmé par la Cour d'appel et par la Cour de cassation. J'ai donc de nouveau écrit à la caisse régionale de retraite pour m'étonner qu'une jurisprudence soit ignorée au détriment des pensionnés, et espérant que la caisse la prenne en compte et rétablisse Mme Z dans ses droits. La caisse est malheureusement restée sur sa position et a indiqué que les droits tels que déterminés par la caisse sont conformes aux textes.

En septembre 2012, j'ai donc saisi la ministre des Affaires sociales sur ce dossier ainsi que sur la question plus globale des retraités et futurs retraités ayant cotisé dans plusieurs pays, ce qui est de plus en plus fréquent aujourd'hui. Nous avons tenu une réunion de travail avec les membres concernés de son cabinet et de l'administration. La décision de la caisse de retraite a cependant été confirmée. Il m'a par ailleurs été indiqué que *« pour remédier à cette prise en compte simultanée des périodes acquises sous l'empire de deux ou plusieurs conventions bilatérales, les conventions de sécurité sociale signées ou modifiées récemment prennent en compte cette préoccupation, puisqu'elles intègrent les pays tiers, dès lors qu'ils sont liés par convention aux deux pays signataires »*.

Je vais continuer à suivre ce dossier car, comme souvent, on découvre à partir d'un problème particulier une situation qui s'applique à d'autres cas.

Lettres d'information

Depuis octobre 2010 et après la mise en place d'un nouveau site Web, j'envoie environ deux fois par mois une lettre d'information qui présente les principaux articles récents de mon site et donne des liens vers ces articles et d'autres articles intéressants. Vous pouvez accéder à l'intégralité de ces lettres d'information en cliquant sur les liens ci-dessous qui vous donneront un aperçu chronologique de mes activités au Sénat et en dehors.

[Lettre d'information n° 1 du 18/10/2010](#)

[Lettre d'information n° 2 du 05/11/2010](#)

[Lettre d'information n° 3 du 29/11/2010](#)

[Lettre d'information n° 4 du 20/12/2010](#)

[Lettre d'information n° 5 du 17/01/2011](#)

[Lettre d'information n° 6 du 31/01/2011](#)

[Lettre d'information n° 7 du 14/02/2011](#)

[Lettre d'information n° 8 du 28/02/2011](#)

[Lettre d'information n° 9 du 14/03/2011](#)

[Lettre d'information n° 10 du 28/03/2011](#)

[Lettre d'information n° 11 du 11/04/2011](#)

[Lettre d'information n° 12 du 26/04/2011](#)

[Lettre d'information n° 13 du 16/05/2011](#)

[Lettre d'information n° 14 du 30/05/2011](#)

[Lettre d'information n° 15 du 13/06/2011](#)

[Lettre d'information n° 16 du 27/06/2011](#)

[Lettre d'information n° 17 du 20/09/2011](#)

[Lettre d'information n° 18 du 03/10/2011](#)

[Lettre d'information n° 19 du 25/10/2011](#)

[Lettre d'information n° 20 du 07/11/2011](#)

[Lettre d'information n° 21 du 21/11/2011](#)

[Lettre d'information n° 22 du 05/12/2011](#)

[Lettre d'information n° 23 du 19/12/2011](#)

[Lettre d'information n° 24 du 09/01/2012](#)

[Lettre d'information n° 25 du 17/01/2012](#)

[Lettre d'information n° 26 du 31/01/2012](#)

[Lettre d'information n° 27 du 13/02/2012](#)

[Lettre d'information n° 28 du 27/02/2012](#)

[Lettre d'information n° 29 du 12/03/2012](#)

[Lettre d'information n° 30 du 26/03/2012](#)

[Lettre d'information n° 31 du 09/04/2012](#)

[Lettre d'information n° 32 du 24/04/2012](#)

[Lettre d'information n° 33 du 08/05/2012](#)

[Lettre d'information n° 34 du 20/05/2012](#)

[Lettre d'information n° 35 du 05/06/2012](#)

[Lettre d'information n° 36 du 21/06/2012](#)

[Lettre d'information n° 37 du 02/07/2012](#)

[Lettre d'information n° 38 du 17/07/2012](#)

[Lettre d'information n° 39 du 30/07/2012](#)

[Lettre d'information n° 40 du 10/09/2012](#)

[Lettre d'information n° 41 du 24/09/2012](#)

[Lettre d'information n° 42 du 08/10/2012](#)

[Lettre d'information n° 43 du 22/10/2012](#)

[Lettre d'information n° 44 du 05/11/2012](#)

[Lettre d'information n° 45 du 19/11/2012](#)

[Lettre d'information n° 46 du 03/12/2012](#)

[Lettre d'information n° 47 du 17/12/2012](#)

[Lettre d'information n° 48 du 07/01/2013](#)

[Lettre d'information n° 49 du 21/01/2013](#)

[Lettre d'information n° 50 du 11/02/2013](#)

[Lettre d'information n° 51 du 18/02/2013](#)

[Lettre d'information n° 52 du 04/02/2013](#)

[Lettre d'information n° 53 du 18/03/2013](#)

[Lettre d'information n° 54 du 01/04/2013](#)

[Lettre d'information n° 55 du 15/04/2013](#)

[Lettre d'information n° 56 du 29/04/2013](#)

[Lettre d'information n° 57 du 13/05/2013](#)

[Lettre d'information n° 58 du 29/05/2013](#)

[Lettre d'information n° 59 du 13/06/2013](#)

[Lettre d'information n° 60 du 28/06/2013](#)

[Lettre d'information n° 61 du 16/07/2013](#)

Contacts et liens

Pour me contacter:

Palais du Luxembourg
75291 Paris Cedex 06
France

r.yung@senat.fr

Tél: +33 (0)1 42 34 34 07

Fax: +33 (0)9 72 12 55 81

Outre mon site Web (<http://www.richardyung.fr/>), je vous recommande de visiter les sites suivants :

Sites Institutionnels

- [Sénat](#)
- [Assemblée nationale](#)
- [Ministère des Affaires Étrangères](#)
- [Parlement européen](#)
- [Premier Ministre](#)
- [Président de la République](#)
- [Service Public](#)
- [Union Européenne](#)

Français hors de France

- [AFE \(Assemblée des Français de l'Étranger\)](#)
- [FFE \(Fédération des Français à l'étranger du PS\)](#)
- [Français du Monde - ADFE](#)
- [AEFE \(Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger\)](#)
- [CFE \(Caisse des Français de l'Étranger\)](#)
- [MFE \(Maison des Français de l'Étranger\)](#)
- [FAPÉE \(Fédération des Associations de Parents d'Élèves des établissements d'enseignement français à l'Étranger\)](#)
- [FCPE \(Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques\)](#)
- [Le site du Sénat au service des Français de l'étranger](#)
- [Sénateurs de gauche des Français du Monde](#)
- [CIMED \(Comité d'Informations Médicales\) - L'information santé des voyageurs et des expatriés](#)
- [Enlèvements internationaux d'enfants et droits de visite transfrontières](#)
- [CFDT du MAE](#)
- [SGEN-C.F.D.T. de l'étranger](#)

Socialisme

- [Fédération des Français à l'étranger](#)
- [Groupe Socialiste au Sénat](#)
- [Les députés socialistes](#)
- [Les eurodéputés socialistes](#)
- [Parti Socialiste](#)